

Département de la Haute Savoie

COMMUNE DE MORZINE

DOMAINE DE LOISIRS DE MORZINE

REPLACEMENT DU TELESIEGE DE LA POINTE DE NYON

H - NOTE SUR LE PRINCIPE D'EVACUATION

1 - PRESENTATION

Cette note a pour objet de présenter les différents cas de figures envisageables pour le déroulement de l'opération de sauvetage.

Les différents scénarios envisagés sont liés aux conditions d'exploitation de l'appareil, à savoir :

- Exploitation hivernale
- Exploitation estivale

2 - CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'INSTALLATION

| | |
|-------------------------------|--|
| TYPE : | Télesiège équipé de véhicules 6 places à attaches découplables |
| SENS DE MARCHE : | Droite |
| LONGUEUR : | 1372.50 m |
| DENIVELEE : | 532.20 m |
| VITESSE DE L'INSTALLATION : | Variable de 0 à 6 m/s |
| DEBIT A TERME : | 2000 P/H |
| NOMBRE DE VEHICULES OUVERTS : | 46 en ligne |
| ESPACEMENT DES VEHICULES : | 64.50 m |

3 - RAPPEL DES OBJECTIFS

Le dispositif de secours doit permettre d'assurer en toutes circonstances le sauvetage des voyageurs dans un délai acceptable et dans des conditions de sécurité et d'efficacité satisfaisantes.

Il est entendu qu'en aucun cas le temps de cette opération n'excèdera 3 heures.

Cette durée étant calculée en prenant comme origine 0, l'heure à laquelle la décision de sauvetage est prise, la fin de l'opération de sauvetage expire à l'heure à laquelle les passagers sont parvenus en des points où ils peuvent rejoindre sans danger la station la plus proche.

L'appareil est situé à proximité :

- Des pistes de ski en exploitation hivernale

4 - PRINCIPES DE SAUVETAGE

4.1 - ACCES A LA LIGNE PAR LES SAUVETEURS

La ligne survole des pistes de ski et des alpages - Voir profil en long.

Pour l'accès des différentes équipes, les moyens employés sont les suivants :

- Skis, scooters et chenillettes en exploitation hivernale
- Véhicules 4x4 en exploitation estivale

4.2 - ACCES AUX VEHICULES PAR LES SAUVETEURS

Chaque équipe de sauvetage est composée de deux agents.

Un agent (n°2) accède au câble à partir de la gare amont où des pylônes

Cet agent est muni d'un harnais de sécurité, d'une longe de sécurité, d'une roulette commando pour se déplacer sur le câble. Il est assuré au sol par l'agent n°1.

Il porte avec lui deux triangles d'évacuation de sauvetage et un évacuateur à va et vient à corde.

L'agent n°1 réceptionne les passagers au sol.

4.3 - DESCENTE DES PASSAGERS AU SOL

Les passagers sont équipés par le sauveteur de deux sangles.
Leur descente s'effectue avec un dispositif de freinage contrôlé de type CHOUCAS avec poignée homme mort.

Le freinage est assuré et contrôlé par l'agent n°2 resté sur le véhicule.

Cette disposition est valable sur toute la longueur de la ligne de la gare aval à la gare amont, les survols étant tous inférieurs à 25 m.

Les passagers seront ensuite orientés par les sauveteurs vers les pistes se trouvant à proximité.

| | |
|--|--|
| Station de Morzine | Note sur le principe d'évacuation – PLE 270118 |
| Remplacement du télésiège de la Pointe de Nyon | 2/4 |

5 - CONSIGNES PARTICULIERES

INFORMATION DES PASSAGERS :

La décision de sauvetage sera prise le plus rapidement possible et en tout état de cause dans un délai inférieur à 30mn après l'arrêt de l'exploitation.

Dès la décision de sauvetage prise par le Chef d'exploitation, ou par son remplaçant, les clients sont avertis de ne pas bouger et d'attendre l'arrivée des secours.


L'information des usagers est réalisée depuis le sol par des agents équipés de hauts parleurs.

PERSONNES A PREVENIR EN CAS DE DECLENCHEMENT DE L'OPERATION DE SAUVETAGE

- STRM Bureau Haute Savoie :  04 50 97 29 21

En Pré-Alerte :

- Les Pompiers  18 / 112

- La Gendarmerie  17

6 - EMPLACEMENT DU MATERIEL DE SECOURS

Le matériel de sauvetage est stocké pour la totalité de l'installation dans les locaux de la société DLM

7 - CALCUL DES TEMPS D'EVACUATION - REPARTITION DES EQUIPES

- TEMPS NECESSAIRE AU SAUVETAGE D'UN VEHICULE OUVERT AVEC 6 PERSONNES :

- | | | |
|--|---|---------------|
| <input type="checkbox"/> Sortie d'un véhicule et amarrage du harnais ou accès au câble par un pylône ou par une gare | } | 360 secondes |
| <input type="checkbox"/> Transfert du point d'accès au câble du véhicule suivant | | |
| <input type="checkbox"/> Descente sur le véhicule et mise en place | } | 1080 secondes |
| <input type="checkbox"/> Evacuation des passagers et récupération du matériel | | |

TOTAL : **1440 secondes**
soit **24 minutes**

- TEMPS NECESSAIRE AU SAUVETAGE D'UN VEHICULE OUVERT AVEC 3 PERSONNES :

- | | | |
|--|---|--------------|
| <input type="checkbox"/> Sortie d'un véhicule et amarrage du harnais ou accès au câble par un pylône ou par une gare | } | 360 secondes |
| <input type="checkbox"/> Transfert du point d'accès au câble du véhicule suivant | | |
| <input type="checkbox"/> Descente sur le véhicule et mise en place | } | 540 secondes |
| <input type="checkbox"/> Evacuation des passagers et récupération du matériel | | |

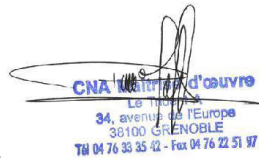
TOTAL : **900 secondes**
soit **15 minutes**

Soit pour une exploitation au débit de 2 000 p/h avec un cas d'exploitation :

- 100 % sur le brin monté : 23 sièges chargés avec 6 personnes (24 mn/veh)
- 33 % sur le brin retour : 23 sièges chargés avec 3 personnes (15 mn/veh)

on obtient un minimum de 5 équipes.

L'ensemble de ces éléments sera précisé dans le Plan de sauvetage joint au dossier de D.A.M.E.



Fait à Grenoble, le 13/12/2025

| | |
|--|--|
| Station de Morzine | Note sur le principe d'évacuation – PLE 270118 |
| Remplacement du télésiège de la Pointe de Nyon | 4/4 |